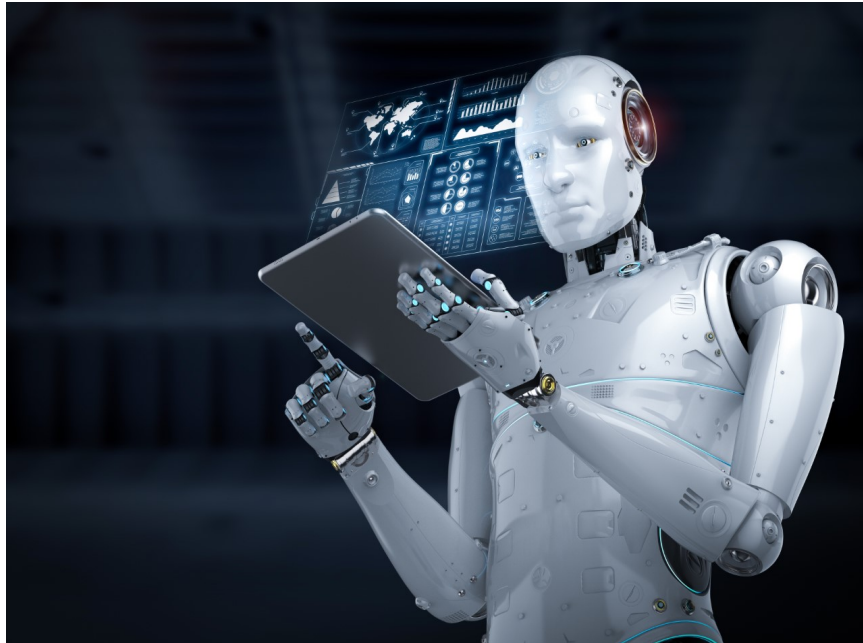


8^{ème} Colloque international France-Chine

« Responsabilité numérique »



Vendredi 21 juin 2019

Langue de travail : français – chinois (traduction simultanée)

Organisation : Université Paris 8, Centre de recherche de droit privé et droit de la santé EA 1581, Université du Peuple de Chine (Renmin), Chambre des notaires de Paris.



Lieu : Chambre des notaires de Paris 12, Avenue Victoria, 75001 Paris.

Parrainage



Inscription obligatoire : <http://notairesdugrandparis.fr/fr/evenements/8eme-colloque-international-france-chine-responsabilite-numerique>

« Responsabilité numérique »

8^{ème} Colloque international France - Chine vendredi 21 juin 2019

Lieu : Chambre des notaires de Paris

La révolution numérique, associée aux transformations techno-scientifiques, robotiques, médicales, pose inévitablement la question de la « responsabilité numérique ». Ce colloque a pour objet de réfléchir collectivement, dans la pluridisciplinarité et avec les chercheurs chinois, aux transformations potentielles de la responsabilité et plus particulièrement à la notion de « responsabilité numérique ». Quelle est sa légitimité ? Quels sont les fondements juridiques envisageables ? Comment appréhender les responsabilités numériques en considération des divers domaines possibles d'application ? Comment appréhender la réparation des dommages numériques ?

Organisation

Bénédicte BEVIERE-BOYER, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université de Paris 8 – Paris Lumières, Centre de droit privé et droit de la santé EA 1581.

Comité scientifique

Présidents d'honneur : SHI Jiayou, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine

Membres : Béatrice PARANCE, Professeur de droit privé, Université de Paris 8,
Christophe DENIS, Maître de conférences en informatique à l'Université de Sorbonne Université.

Partenaires - Sponsors

Université de Paris 8 – Centre de droit privé et droit de la santé (EA 1581).

Université de Renmin, Chine, Pékin.

Chambre des notaires de Paris.

Programme

Allocutions d'ouverture 8h30-9h

Bertrand SAVOURE, Président de la Chambre des notaires de Paris.

Béatrice PARANCE, Professeur de droit privé, Directrice du Centre de droit privé et droit de la santé, Université de Paris 8.

Bénédicte BEVIERE-BOYER, Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris VIII, Directrice adjointe du Centre de recherche de droit privé et droit de la santé (EA1581)

SHI Jiayou, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine.

■ **Table ronde n°1 – La légitimité du développement de la responsabilité numérique**
Président de séance : **Christian BYK**, Président du Comité intergouvernemental de bioéthique à l'UNESCO (9h-9h15).

9h15-9h30 « De la responsabilité éthique à la responsabilité numérique », Professeur en robotique, intelligence artificielle et éthique, **Raja CHATILA**, Sorbonne université.

9h30-9h45 « Les justifications du développement de la responsabilité numérique ? », **Florence G'SELL**, Professeur à l'Université de Lorraine.

9h45-10h « Les enjeux du développement de la responsabilité numérique pour les assureurs », **Barbara BESSERMANN**, Fédération française des assurances.

10h-10h15 « Le statut de sujet juridique de l'intelligence artificielle sous l'angle de la responsabilité numérique », **ZHAO Lei**, Professeur à l'Académie chinoise des sciences sociales.

10h15– 10h45 Débats, pause et séance photo

■ **Table ronde n°2 – Les fondements juridiques de la responsabilité numérique**

Président de séance : **Christophe LACHIEZE**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 (10h45-11h).

11h-11h15 « Les fonctions de la responsabilité civile à l'épreuve du numérique », **Mustapha MEKKI**, Professeur à l'Université de Paris 13.

11h15 – 11h30 « La responsabilité civile en cas d'atteinte aux données personnelles en Chine » **YIN Fei**, Doyen et Professeur de l'Université centrale de Finance et d'Economie.

11h30-11h45 « Quelles responsabilités lors du recours à l'intelligence artificielle ? », **Juliette SENECHAL**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Lille.

11h45-12h « La responsabilité de l'intelligence artificielle : le choix entre différentes méthodes », **SHI Guanbin**, Professeur à l'Université de Hannan.

12h -12h30 Débats

12h30-14h Déjeuner libre.

■ **Table ronde n°3 – Les responsabilités numériques**

Président de séance : **Christophe DENIS**, Maître de conférences en informatique à l'Université de Sorbonne Université (14h-14h15).

14h15 – 14h30 « Le devoir de prudence et la responsabilité civile des plateformes d'internet en Chine », **CHENG Xiao**, Professeur à l'Université de Tsinghua.

14h30 – 14h45 « Quelle responsabilité numérique lors de l'utilisation des Robots ? », **Nathalie NEVEJANS**, Maître de conférences – HDR, Université d'Artois.

14h45-15h « La responsabilité des prestataires du service d'internet résultant de violation du droit d'auteur », **ZHANG Jiyu**, Doyenne exécutive de l'« Institut de recherche sur le droit futur » de l'Université Renmin de Chine

15h-15h15 « La responsabilité numérique en e-santé », **David GRUSON**, Ethik-IA.

15h15-16h Débats et pause.

■ Table ronde n°4 – La réparation des dommages numériques

Président de séance : **Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Directrice du Centre de droit privé et droit de la santé, Université de Paris 8 (16h-16h15)

16h15-16h30 « La responsabilité délictuelle sur internet en droit chinois et la réparation des dommages numériques », **SHI Jiayou**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine.

16h30-16h45 « Le contentieux de la réparation des dommages numériques en France », **Dorothee DIBIE**, Magistrat, Professeur associée à l'Université de Paris 8

16h45 –17h « La réparation du dommage numérique à Taïwan », **HSU Yaoming**, Professeur à l'Université politique de Taïwan.

17h-17h15 « La couverture assurantielle des dommages numériques », **Florence PICARD**, Membre du Haut Conseil, Institut des actuaires.

17h15 –17h30 Débats et fin du colloque.

Universités et organismes partenaires du Colloque international France – Chine : Université de Paris 8 – Paris Lumières ; Chambre des Notaires de Paris ; 中国人民大学 Université Renmin ; Commission nationale française pour l'Unesco ; 台湾政治大学 Université politique de Taïwan ; NoST – GDR Normes, sciences et techniques

